

## **Evaluation conjointe de la coopération de la Commission européenne et de la coopération de l'Espagne avec le Sénégal**

### **Note d'introduction de la mission de terrain au Sénégal**

Dans le cadre d'un programme d'évaluations-pays, la Commission européenne et l'Espagne ont décidé de s'associer pour mener l'évaluation conjointe de leurs coopérations respectives avec le Sénégal. L'objectif principal de l'évaluation est de fournir à la Commission européenne et à l'Espagne les résultats et les leçons-clés de leurs expériences de coopération avec le Sénégal, en insistant en particulier sur les aspects de complémentarité et de synergie entre les deux interventions (cf. termes de référence en pièce-jointe).

Une équipe de huit consultants européens et sénégalais a été mandatée pour réaliser cette évaluation. Elle est composée de sept experts sectoriels (Michèle Phantam sur Aide budgétaire, Madina Fassassi sur Transports, Iosu Arizkorreta sur Eau & Assainissement, Falilou Cissé sur Acteurs Non Etatiques, Oussouby Touré et Agnès Lambert sur Casamance), un chef de mission (François Doligez) et une assistante de recherches (Cécile Patat) et coordonnée par l'IRAM<sup>1</sup>.

Le champ de l'évaluation couvre les stratégies de coopération de la Commission européenne et de l'Espagne et leur mise en œuvre pour la période 1996-2008. L'évaluation est structurée autour de dix questions d'évaluation (QE) :

QE 1	Dans quelle mesure les interventions programmées au titre des stratégies de coopération respectives de la CE et de l'Espagne correspondent-elles aux priorités du Gouvernement sénégalais et sont-elles conformes aux objectifs et aux politiques de développement de l'UE ?
QE2	Dans quelle mesure les interventions programmées au titre des stratégies de coopération respectives de la CE et de l'Espagne sont-elles articulées de manière à limiter les conflits potentiels et promouvoir les synergies entre les acteurs qu'elles mobilisent ?
QE 3	Dans quelle mesure les interventions de la Commission Européenne et de la Coopération espagnole ont-elles contribué à améliorer la croissance et l'emploi ?
QE 4	Dans quelle mesure les interventions de la CE et de la Coopération espagnole dans le secteur des transports routiers ont-elles contribué à favoriser de manière durable la circulation des biens et des personnes à l'intérieur du pays ainsi qu'avec les pays frontaliers ?
QE 5	Dans quelle mesure l'aide budgétaire de la CE et les volets de renforcement institutionnel qui lui sont liés ont-ils été adaptés au contexte sénégalais et dans quelle mesure ont-ils permis d'améliorer le cadre des politiques publiques et la gestion des finances publiques ?

<sup>1</sup> [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

QE 6	Dans quelle mesure les interventions de la CE et de la Coopération espagnole ont-elles contribué à améliorer l'accès durable des populations à l'eau et à l'assainissement ?
QE 7	Dans quelle mesure les interventions de la CE et de la Coopération espagnole ont-elles contribué au renforcement des Acteurs Non Etatiques ?
QE 8	Dans quelle mesure les actions de la CE et de la Coopération espagnole ont-elles contribué au développement régional en Casamance ?
QE 9	Dans quelle mesure la combinaison des instruments et des modalités d'intervention a-t-elle favorisé l'atteinte des résultats et des impacts attendus des stratégies de coopération de la CE et de l'Espagne avec le Sénégal ?
QE 10	Dans quelle mesure les stratégies de la CE et de la Coopération espagnole et leur mise en œuvre ont-elles été coordonnées avec les interventions des autres bailleurs de fonds et sont complémentaires et en cohérence avec les autres politiques communautaires et de l'Espagne affectant le Sénégal ?

Dans le cadre de cette évaluation et après la phase documentaire, une mission de terrain est organisée au Sénégal du 16 juin au 25 juin 2010. Elle a pour objectif principal de confirmer ou d'inflimer les hypothèses de réponse aux questions d'évaluation formulées tout au long du travail documentaire au travers d'un ensemble d'activités complémentaires sur le terrain. Pour l'essentiel, les activités consisteront en : (i) des entretiens individuels ; (ii) des groupes de discussion (*focus group*) ; (iii) ainsi que des visites sur site et observations directes.

Ces activités ont pour objectif de permettre à l'équipe d'évaluation d'échanger avec : (i) les responsables politiques et institutionnels au sein des ministères et administrations ; (ii) les responsables opérationnels de la DUE et de la coopération espagnole (Ambassade, OTC, etc.) ainsi qu'au niveau des projets et programmes ; (iii) les services partenaires au niveau gouvernemental (Ordonnateur National, Ministère des Affaires Etrangères) ; (iv) les autres parties prenantes impliquées dans l'Aide Publique au Développement du Sénégal (autres partenaires techniques et financiers, société civile, etc.) et (v) les bénéficiaires finaux.

Elles visent en particulier à solliciter les acteurs cités ci-dessus sur les dimensions suivantes :

- 1) Matrice d'information globale pour les acteurs directement impliqués des deux coopérations et leurs partenaires directs ;
- 2) Appréciation des résultats et de leur durabilité pour les bénéficiaires ;
- 3) Appréciation des démarches de consultation (identification des stratégies), de coordination entre partenaires techniques et financiers et de la qualité du dialogue et de l'appropriation pour les parties-prenantes de l'APD.

Cette mission de terrain sera animée par la coordination de l'équipe d'évaluation et réalisée par les experts sectoriels dans leur thématique respective (développement économique, transports, eau/assainissement, renforcement des capacités des Acteurs Non Etatiques ainsi qu'une entrée régionale sur la Casamance).